



Grenville·sur·la·Rouge

DE CŒUR ET DE NATURE

COMMUNIQUÉ - POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**POURSUITE RECORD CONTRE LA MUNICIPALITÉ DE
GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE – 96 MILLIONS \$**

GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, le 5 mars 2018 – La municipalité de Grenville-sur-la-Rouge (GSLR), une porte d'entrée des Laurentides, fait face à l'une des plus grosses poursuites à laquelle une municipalité n'a jamais été confrontée. Canada Carbon inc., une compagnie minière de Vancouver (C.-B.), lui réclame 96 millions \$ en dommages, soit près de 20 fois son budget annuel de 5,5 millions \$ de la municipalité d'environ 2 800 habitants.

La poursuite a été déclenchée suite à la décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) de fermer administrativement l'étude de leur dossier. Elle a été signifiée à la municipalité le 2 mars, soit quelques jours après que le jugement de la cause de *Gastem c. Municipalité de Ristigouche Sud-Est* ait été rendu. Dans ce jugement, la juge Nicole Tremblay, de la Cour Supérieure, a reconnu la légitimité du Conseil pour préserver les intérêts des citoyens.

En réaction à ce jugement, le premier ministre Couillard a commenté ainsi lors d'un point de presse : «Je pense que [le jugement rend les entreprises] encore plus conscientes de l'importance des milieux locaux. On ne peut pas débarquer, de manière cavalière, et agir comme si les autorités locales n'existaient pas».

En référence au projet de Canada Carbon, lors d'une entrevue en avril 2017, le premier ministre Couillard a déclaré que la question de « l'acceptabilité sociale » pour les résidents de GSLR était l'un des principaux obstacles qui pourraient empêcher la minière de progresser avec son projet.

Le maire Tom Arnold et le Conseil municipal réitèrent que leur devoir et obligations légales sont de protéger les intérêts et les droits de leurs citoyens, et comptent utiliser tous les leviers à sa disposition pour assumer ses responsabilités. Des démarches auprès de différents paliers gouvernementaux sont déjà en marche.

– 30 –

Source : Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
Téléphone: (819) 242-8762